

Bonjour,

Nous sommes une petite association qui comprend une vingtaine d'adhérents bénévoles qui malheureusement diminuent d'année en année.

L'ACCA de Doumy fait partie d'une intercommunalité avec Viven et Auga pour ce qui est de chasser le gros gibier, formant l'AICA présidée par Philippe Labat.

Notre territoire est constitué de trois belles gorges boisées : St Peyrus, le Ruimayou et l'arrière de l'école coupée en deux par l'autoroute.

Sur les 650 hectares que compte la commune, seulement 10 hectares lui appartiennent, tout le reste faisant partie du domaine privé. Nous tenons donc à remercier tous ces propriétaires de nous accorder le droit de chasser sur leurs terres.

En contrepartie, nous faisons notre possible afin de réguler les espèces telles que le sanglier, le renard et d'autres, pour préserver leurs cultures tout au long de l'année.

Comme vous l'aurez remarqué depuis quelques années la chasse au sanglier est ouverte quasiment toute l'année sous l'impulsion des agriculteurs et de la fédération de chasse qui indemnise les dégâts aux cultures.

Pour nous joindre ou pour déclarer des dégâts :

LABAT Philippe, Président AICA du Luy de France : 06 30 56 66 22

LABARTETTE Aurélien, Président ACCA de Doumy : 06 19 14 48 64

Aurélien LABARTETTE
Président ACCA de Doumy